

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment son article 20 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence,

DECIDE :

Article 1

Sont nommés, au service des relations internationales de la Direction des relations extérieures et de la vie étudiante, les responsables de zones géographiques suivants :

- Madame Emilie COULON "Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)",
- Madame Sophie DAVIAUD "Monde hispanophone et lusophone",
- Monsieur Rainer GREGAREK "Monde germanophone et Italie",
- Madame Rachel JOUBERT "Grande-Bretagne et Scandinavie",
- Madame Dorota RICHARD "Europe de l'Est et Russie",
- Monsieur Manuel SARTORI "Monde arabophone, Turquie et Israël".
- Monsieur Laurent SERMET "Asie, Pacifique, Afrique Australe",

Article 2

Les responsables de zones coordonnent, sous l'autorité de la Directrice des relations extérieures et de la vie étudiante, les mobilités entrantes et sortantes en provenance ou à destination de la zone qui leur est confiée.

Ils assurent le développement et la qualité des partenariats et des échanges.

Article 3

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 Octobre 2015.



Rostane Mehdi,
Professeur des Universités.